

*Mesdames, Messieurs,*

*Je souhaite avant tout vous signifier ma joie de recevoir cette distinction dans ce lieu emblématique qu'est le Château des Ducs de Bretagne.*

*La réunification me tient à cœur depuis toujours, puisqu'elle a imprégné mon histoire familiale :*

- De par mon père, Alexandre Le Guen, dont la famille, originaire du Pays Paludier, s'est établie plus tard en Presqu'île de Rhuys pour y travailler dans les marais salants ;*
- De par ma mère, Marie-Françoise Le Lay, née à St Nazaire d'un père sarzeautin venu travailler sur les chantiers de Penhoët... retournée vivre à Sarzeau avec sa famille par la suite, l'accent vannetais de cette bretonnante ne trahira jamais son attachement à sa Loire-Atlantique natale et bretonne.*

*C'est donc tout naturellement que cette cause s'est imposée à moi, me menant à plusieurs occasions à Nantes et St Nazaire, aux grandes marches de la réunification.*

*Aujourd'hui, une reconnaissance m'est accordée au regard de mon parcours. C'est pour moi un honneur qui me comble au plus haut point. J'aîmerais donc remercier chaleureusement :*

- L'Institut Culturel de Bretagne et tout particulièrement le Conseil de l'Ordre de l'Hermine,*
- M. Yves Lainé, Chancelier, Mme Riwanon Kervella et M. André Lavanant, vices-Chanceliers,*
- Mathieu Lamour, directeur de Kendalc'h, qui m'honore de sa venue malgré un agenda très chargé.*
- Eric Gudenkauf de Gwened Média, pour le clip qui me présentait.*

*Le fil conducteur de mon parcours a toujours été la Bretagne.*

*Les rencontres qui en ont découlé m'ont permis de vivre des moments de joie, de découvertes, de partage, que ce soit au sein du Cercle de Poissy, de la Coop Breizh, de Kendalc'h ou de toutes les autres activités auxquelles j'ai pu participer.*

*J'ai toujours été bien entourée dans mes actions par des personnes de qualité, qui partageaient le même idéal, je souhaiterais donc les associer à cette distinction et souligner l'importance de la concertation quotidienne avec tous, selon les actions, les époques :*

1. Mes parents, partis de Sarzeau en 1946 pour chercher du travail en Ile-de-France. Sans complexe, ils nous ont élevés mon frère, ma soeur et moi, de manière à être fiers d'être bretons ;
2. Mon mari, mes enfants, qui ont partagé et partagent toujours cette passion de la Bretagne, mes petits enfants, la plupart nés en Bretagne. Au passage, je salue Neven l'aîné de mes petits enfants ici, présent.
3. Le Cercle Celtique de Poissy, ses danseurs, ses musiciens qui depuis près de 50 ans représentent la commune de Poissy et la Bretagne, en France et à l'international.
4. Kendalc'h Ile-de-France et Kendalc'h Bretagne, ses animateurs de l'époque, qui m'ont formée et permis d'être aujourd'hui une des animatrices de ce grand mouvement culturel.
5. Per ROY, mon tout premier formateur qui m'a appris ce qu'était le militantisme breton.
6. Jean Michel Guischer et son épouse, auteur de *La Traditions Populaire en Basse Bretagne*, dont j'ai usé trois éditions, qui fête en ce moment son jubilée, Kendalc'h lui doit énormément et moi également.
7. Georges Paugam et son épouse, avec qui j'ai beaucoup appris.
8. Yann-Fanch L'Hénoret qui m'a incitée à faire du collectage dans la Presqu'île de Rhuys.
9. Les amis qui m'ont aidée et accompagnée tout au long de ces 50 années et qui continuent encore aujourd'hui : Bernard, Enora, Dominique, Gaël, Eric et bien d'autres.
10. Tout particulièrement ma mère, fière de sa Bretagne à cinq départements. En effet, il y a une dizaine d'années, le Maire de St Nazaire avait lancé une proposition de changement de nom pour sa ville... St Nazaire-sur-mer, St Nazaire-Plage... tels étaient les noms envisagés, St Nazaire-de-Bretagne d'office écarté. Cela avait fortement déplu à ma mère, elle qui était née en Loire Inférieure, devenue Loire-Atlantique, puis arrachée à la Bretagne. Il m'a fallu lui créer une adresse mail à 81 ans, afin qu'elle puisse participer à une pétition : «Touche pas à mon St Nazaire».

Pour finir, je souhaiterais rendre hommage à Pierre Toulhouat, créateur du collier de l'Hermine, disparu très récemment et avec qui nous avons travaillé mon mari et moi, durant des décennies dans le cadre de nos activités COOP BREIZH. Je m'associe à Yves Le Touze pour dire que nous avons perdu un «trésor national».

Recevoir cette distinction du Conseil de l'Ordre de l'Hermine est pour moi un honneur et une incitation à continuer mon travail et mon engagement auprès de notre cause commune.

Jacqueline LECAUDEY - LE GUEN